

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DU THUIT DE L'OISON EN DATE DU 13 AVRIL 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, et le treize avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilbert DOUBET, Maire de la commune de Le Thuit de l'Oison.

ETAIENT PRESENTS :

	FRANCOIS Annick	
AUBIN Béatrice		NEVEU Magalie
BARRIERE Jean	GROSSIN Anne	
BRIENS Denis		OGER-GALLEMAND Maryline
BROUT Cédric	KAMBRUN Nicolas	PETIN Claude
BUISSON Annick		RIOULT Mélanie
DOUBET Gilbert	LEMARCHAND Thierry	RIVIERE Délia
CORNILLOT Olivier	LETOUQ Marie-Claude	SAEGAERT Elise
	MAINIE Ludovic	VAN DUFFEL Christine

Maire Conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES :

DEVAUX Anne	Procuration à LETOUQ Marie-Claude
GINER Sophie	Procuration à SAEGAERT Elise
HAILLIEZ Céline	Procuration à LEMARCHAND Thierry
LEBAILLY Eric	Procuration à BRIENS Denis
LESUEUR François	Procuration à AUBIN Béatrice
ODIENNE André	Procuration à MAINIE Ludovic

ABSENTS : ARGENTIN Patrick, GALLET Noémie, MONNIER Fabrice

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie-Claude LETOUQ a été élue secrétaire de séance

DATE DE CONVOCAATION : 03/04/2023 **DATE D’AFFICHAGE** : 03/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : en exercice : 29 présents : 20 votants : 26

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé avec les modifications suivantes demandées par Magalie NEVEU : « À la lecture du pv, je trouve que les échanges sont peu clairs concernant l'espace marchand. La question était de savoir si la réfection des panneaux solaires était sur le budget de l'espace marchand. La réponse était donc, non, elle dépend du budget de fonctionnement communal. Par ailleurs, j'ai indiqué que deux délibérations vélo électrique et robot tondeuse aurait été pertinentes car ce sont deux projets différents : mobilité douce et réduction des déchets. (et non pas car je suis contre) Concernant les broyeurs de végétaux, j'ai ajouté que Christine avait indiqué que le plus gros volume de déchets verts en déchetterie était dû aux branchages et taille de haies, d'où l'utilité de diminuer cet apport par une aide à l'achat d'un broyeur de végétaux. Enfin, pour les deux, j'ai suggéré une augmentation du montant si l'achat était réalisé en reconditionné, dans une recyclerie par exemple. »

2023-024 Annule et Remplace – Taux d'imposition 2023

Approuvée à l'unanimité

2023-030 – Prestations interministérielles d'action sociale pour les agents

Approuvée à l'unanimité

2023-031 – Convention avec le Centre de Gestion de l'Eure pour l'Inspection en matière d'hygiène et de sécurité du personnel

Approuvée à l'unanimité

2023-032 – Adoption du rapport de la CLECT du 23 janvier 2023

Approuvée à l'unanimité

2023-033 – Approbation des Attributions de compensations provisoires 2023

Approuvée à l'unanimité

2023-034 – Mode légal de publication

Approuvée à l'unanimité

2023-035 – Régularisation d'une cession à la commune de Thuit-Anger d'une bande de terrain

Approuvée à l'unanimité

2023-036 – Financement du projet voies douces 2023 – Liaison Thuit Anger/Thuit Signol et liaison Thuit Signol/Thuit Simer

Approuvée à l'unanimité

Séance levée à 18h50